

Prix de l'innovation sociale

Agenda non classé

Présentation du dispositif

— Description

Le Prix de l'Innovation sociale vise à soutenir des actions innovantes qui constituent une avancée significative ou une rupture dans le quotidien des personnes atteintes de maladies rares et leurs familles.

Les projets doivent concerner exclusivement des maladies rares, telles que définies par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) et recensées dans l'annuaire Orphanet. Ils doivent également s'inscrire dans l'une des thématiques suivantes :

- Contribuer à rompre l'isolement,
- Favoriser le lien social et/ou l'insertion professionnelle,
- Aider au développement de l'éducation thérapeutique du patient, isolé par la maladie.

— Candidats

Ce prix s'adresse aux start-ups, associations et institutions justifiant de leur existence en France métropolitaine et ayant un projet en phase de développement industriel.

— Dotations

Le projet retenu bénéficie d'un soutien financier de la Fondation de 20 000 €.

Déposer son dossier

- <https://www.fondation-groupama.com/article/lancement-du-prix-de-linnovation-sociale-2024/>